

Le 11 avril 2025

COMMUNIQUE

L'association des directeurs et directeurs adjoints des services d'incendie et de secours est interpellée par une lettre ouverte signée « Syndicat Majoritaire SDMIS – Sud » qu'elle considère comme inacceptable, irresponsable et irrationnelle.

Cette lettre, traduit la dérive dans laquelle semblent malheureusement s'inscrire ces derniers mois une minorité de représentants locaux de syndicats de sapeurs-pompiers professionnels. Les menaces, les intimidations, les calomnies mensongères, les attaques médiatiques personnalisées des directions départementales sont en train de s'ancrer de manière permanente au sein de trop nombreux SDIS aujourd'hui.

Ces derniers s'estiment dotés d'une immunité certaine et se confèrent le droit d'exprimer leurs revendications sous une forme et un fond qui interrogent. Cette communication débridée violente et ciblée sur la personne des directeurs et des adjoints ou bien de certains cadres, se fait au détriment d'un dialogue social mutuel respectueux et coconstruit.

Cette minorité bruyante s'exprime-t-elle avec l'assentiment de leurs électeurs ? Nous imaginons que ces errements ne sont pas forcément cautionnés par la représentation nationale qui dénonce régulièrement toutes formes de pression et dégradation des conditions de travail. Sans conteste, les propos tenus dans cette lettre ouverte s'apparentent à une forme de harcèlement relevant d'agissements souvent dénoncés par ailleurs.

L'association nationale des directeurs et directeurs adjoints avait déjà réagi sur ces pratiques lors de la CNIS le 12 mars dernier. Elle s'insurge clairement et fermement face à de telles dérives. Les dirigeants de SDIS font depuis longtemps du dialogue social un enjeu quotidien basé sur des relations franches, responsables et respectueuses de l'Institution.

Nous condamnons le harcèlement et les attaques des cadres de directions qui sont amenés à mettre en œuvre des décisions aux côtés des gouvernances dans une période difficile pour le pays. Il y en a assez des contestataires violents et menaçants. Il y en a assez enfin de tous ces donneurs de leçons qui s'engagent sur la voie bien éloignée des sapeurs-pompiers et de la responsabilité inséparable de notre uniforme quels que soient nos grades.

Afin de défendre nos personnels, nous déposons plaintes systématiquement en cas d'agression, Nos 250 adhérents demandent aujourd'hui aux autorités le dépôt de plaintes systématique des SDIS contre toute attaque, menace, intimidation, calomnie contre les dirigeants de nos établissements. Ils interpellent également la direction générale afin que cette dernière réfléchisse à nos côtés afin d'organiser les dispositions législatives et réglementaires permettant de faire face à la constitution dans nos rangs de groupes radicaux violents en opposition complète avec le service public auquel tout sapeur-pompier s'engage.

Enfin, elle en appelle au principe de suspension temporaire et systématique de tout processus de négociation local comme national avec les organisations syndicales autrices de tels faits jusqu'à ce qu'elles aient pris leurs responsabilités en la matière afin de réengager des processus de dialogues sérieux, dépassionnés et respectueux de tous.

Le Président,



Contrôleur général Stéphane MORIN